

Iatrogénèse

Vue d'ensemble

IATRO GENESE

= Conséquences indésirables ou négatives sur l'état de santé individuel ou collectif de tout acte et/ou mesure pratiquée ou prescrite par un professionnel habilité et qui visent à préserver, améliorer ou rétablir la santé

- Par un médecin ou tout autre professionnel médical

EIAS

= Evénement indésirable associé au soin

⇒ Evénement/ circonstance associée aux soins qui a ou aurait pu entraîner une atteinte pour le patient

EIGS

= Evénement indésirable grave associé aux soins

Evénement inattendu dont les conséquences sont
⇒ Décès, pronostic vital engagé, déficit fonctionnel permanent

Zoom sur les EIAS

→ **Iatrogénie VS EIAS** : La iatrogénie évoque les conséquences directes d'événements sur la santé du patient.

Alors que les événements indésirables sont des événements qui auraient pu, ou qui ont eu un impact négatif sur la santé du patient. = « **Tout incident préjudiciable à un patient hospitalisé survenu lors de la réalisation d'un acte de prévention, d'une investigation, ou d'un traitement.** »

EI EVITABLES

Soins non conformes ou non appropriés

EI NON EVITABLES

Soins conformes ou appropriés

Iatrogénèse

Zoom sur les EIAs (suite)

EI MEDICAMENTEUX	EI CHIRURGICAL	EI INFECTION NOSOCOMIALE
<ul style="list-style-type: none">• 19 % des EI.• Dommage survenu chez le patient, lié à sa prise en charge médicamenteuse et résultant soit de soins appropriés, soit de soins inappropriés.• Différent d'un effet secondaire qui lui est connu, autre que celui principalement recherché, en rapport avec les propriétés pharmacologiques d'un médicament.• 50% sont évitables.	<ul style="list-style-type: none">• 13% des EI.• Comprend des interventions chirurgicales sur un mauvais coté, mauvais patient...• La moitié des EI survenant à l'hôpital est liée à une prise en charge chirurgicale.• 30% sont évitables.	<ul style="list-style-type: none">• 14 % des EI.• <u>Une infection est considérée comme telle si</u> :<ul style="list-style-type: none">◦ Elle était absente à l'admission.◦ Quand l'état infectieux du patient à l'admission est inconnu, l'infection est classiquement considérée comme nosocomiale si elle apparaît après un délai de 48h d'hospitalisation.• Les infections nosocomiales peuvent être directement liées aux soins (→ IAS) ou survenir indépendamment de tout acte (épidémie de grippe).• Différentes des infections associées aux soins (IAS).• 30 à 45% évitables.

Zoom sur les EIGS

- **Déficits permanents** comprenant les **anomalies ou malformations congénitales**.
- **44% des EIG sont évitables.**
- La moitié de ces EIG survenus en hôpital sont liés à une **intervention chirurgicale**.
- **3 à 5% des séjours sont concernés.**

Notion de risque et de danger

1- Danger : = Une **circonstance, un agent ou un acte** pouvant entraîner un **accident** ou **augmenter la probabilité** de sa survenue.

2- Risque : = La **probabilité qu'une personne subisse un préjudice** ou des **effets nocifs** pour sa santé en cas d'exposition à un danger.

→ C'est, par définition, une *situation non souhaitée* (événement indésirable) entraînant des *conséquences négatives* résultant de la survenue d'un ou de plusieurs événements dont l'occurrence est incertaine

→ C'est un *événement redouté* qui va *réduire l'espérance de gain et/ou d'efficacité* d'une activité humaine

l'atrogénèse

Plan de gestion des risques

→ La **gestion des risques** vise à concilier la prise de risque avec la maîtrise des dangers qui l'accompagnent et donc à **rendre le risque résiduel acceptable** (risque non évitable).

C'est donc la recherche d'un équilibre entre le bénéfice attendu et le risque accepté.

GESTION DES RISQUES

GESTION DES RISQUES À PRIORI = AVANT	GESTION DES RISQUES À POSTERIORI = APRES
<ul style="list-style-type: none">• Objectif : prévenir l'apparition d'évènements indésirables associés aux soins	<p>La démarche de gestion et maîtrise du risque comporte 3 étapes :</p> <ol style="list-style-type: none">1. L'identification des événements indésirables = IDENTIFIER2. L'analyse des événements indésirables = ANALYSER3. Le traitement des événements indésirables = AGIR

Objectifs de la gestion de risques :

- La **sécurité des personnes** (personnel soignant et patient)
- La **sécurité juridique** (responsabilité pénale, civile/administrative) des professionnels et de l'établissement de santé
- La **préservation de l'image** et de la réputation de l'établissement
- La **sécurité financière** et la pérennité de l'établissement
- **L'assurabilité** : la possibilité de contracter une assurance à un coût raisonnable pour se protéger en cas de poursuites juridiques

